
Ciblage

Choose the section you want to jump in

Le ciblage est une étape de tout programme (d'aide d'urgence), ce processus dans le cadre d'une **intervention en TM ne devrait donc pas être différent**. En général, le ciblage doit se focaliser sur la réduction des erreurs d'exclusion. Les mécanismes et les critères de ciblage varieront en fonction de ce qui est le plus approprié dans chaque contexte, du type de projet et des objectifs du projet.

Le ciblage parfait n'existe pas. Quel que soit le système appliqué, certaines personnes qui ne sont pas dans le besoin recevront une assistance ou celles qui sont dans le besoin seront laissées de côté. Tous les mécanismes de ciblage sont confrontés à des problèmes d'inclusion (fournir des services à ceux qui ne sont pas éligibles) et d'exclusion (laisser de côté ceux qui sont éligibles). L'objectif est de sélectionner un mécanisme de ciblage qui réduit autant que possible ces deux types d'erreurs et qui est réalisable et efficace dans le contexte spécifique.

Adoptez une communication claire avec les communautés. Veillez à définir les critères de ciblage et à fixer les attentes associées à ce ciblage. Les TM ont peu de chances de réussir si la communauté n'est pas d'accord avec les critères ou les processus de sélection des bénéficiaires. Par conséquent, consultez les communautés sur les critères de ciblage en matière de vulnérabilité.

Dans la mesure du possible, atteignez les personnes les plus touchées à travers un ciblage général, plutôt que de consacrer du temps et de l'argent à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un mécanisme de ciblage basé sur la vulnérabilité des ménages, compte tenu notamment des erreurs d'inclusion et d'exclusion inhérentes aux mesures de ciblage basées sur la vulnérabilité.

Ne faites pas de discrimination à l'encontre des groupes vulnérables. Bien que cela puisse sembler être une charge de travail supplémentaire, les avantages de la participation aux interventions en TM pour les femmes ou les groupes tels que les personnes en situation d'handicap vont au-delà de la satisfaction des besoins financiers - ils renforcent l'autonomie des individus et contribuent à réduire la stigmatisation sociale.



Protection: Veiller à ce que le ciblage soit basé sur l'évaluation des besoins, de la vulnérabilité et des capacités. Les contributions des spécialistes de la protection, de la protection de l'enfance et de la VBG, y compris les gestionnaires de cas, sont cruciales. Coordonnez et harmonisez les critères avec les secteurs et groupes sectoriels concernés. Cela devrait faire partie des procédures opérationnelles standard relatives aux TM .

- [Prev](#)

- 4.5/4.10

- [Suivant](#)